



LA LETTRE DES ACADÉMIES



29

2013

Belgique P.P. 5000 Namur 1 | N° d'agrément P501352 | Autorisation de fermeture BC10708 | Périodique - Premier trimestre 2013

ÉDITORIAL

IL Y A MÉMOIRE ET MÉMOIRE

On ne saurait énumérer toutes les acceptions du terme « mémoire ». Mais il en est deux qui aujourd'hui s'opposent. Il est une mémoire qui est humaine et une autre qui ne l'est pas, à ceci près que la deuxième a été conçue et perfectionnée par les hommes. Et, une fois encore, le professeur Frankenstein risque d'être éclipsé par sa créature.

À force de déléguer sa capacité de conservation mentale de l'expérience, l'homme a tendance à ne plus recourir à la sienne propre, et dès lors à démobiliser celle-ci. Car il a beau s'assurer d'avoir à portée de main, et dans les plus confortables des conditions, toute la mémoire du monde, il sait de moins en moins comment l'explorer, la valoriser, l'optimiser.

En d'autres termes, il faudrait davantage apprendre à exercer cette faculté à présent assistée par d'innombrables prothèses. Il va de soi que cet effort est accompli par quelques initiés, privilégiés qui se sont réservé l'exclusive disposition d'une technique de régulation de l'inflation mnésique. Mais qu'en est-il de l'initiation des plus jeunes, des moins favorisés ?

Par ailleurs, il est des faits révolus dont on doit savoir qu'il est impératif de s'en souvenir vraiment, pas par technologie interposée, au risque de rééditer les dérives passées. Ce qui signifie une fois encore qu'il ne suffit pas de « stocker » de la mémoire, mais de s'entendre à la trier, à la hiérarchiser. Ici encore, le surplus d'information peut compromettre l'information.

Les multiples articles réunis dans cette livraison posent avec prudence et sagesse ces questions. Elles sont diverses, elles se confrontent au point de se combattre, mais elles marquent qu'en cette matière, comme en tant d'autres de nos jours, il ne s'agit pas de se le tenir pour dit.

Mémoire et nouvelles technologies

Augustin Ferrant, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique

L'oubli

Avec l'arrivée d'Internet, l'accès à l'information est devenu aisé. Il nous est possible, via les moteurs de recherche, de retrouver les anciens copains de classe, d'ouvrir des articles en ligne, ou de se rappeler d'une personne dont le nom se trouve sur le bout de la langue... Internet est devenu un système de mémoire externe qui est consulté dès qu'un besoin d'information se fait sentir. Avec l'avènement des nouvelles technologies, nous avons externalisé notre mémoire, elle est posée là, devant nous, dans l'ordinateur, la tablette ou le smartphone.

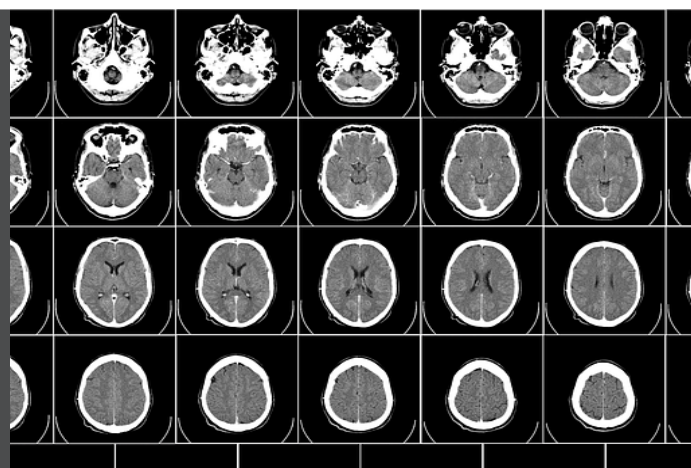
Il est permis d'interroger l'influence des nouvelles technologies sur notre mode de pensée et sur notre mémoire. Il y a des circonstances où il est démontré que notre mode de vie façonne des parties du cerveau : l'utilisation et la mise à jour de représentations spatiales influencent le volume de la matière grise dans l'hippocampe. Ceci a été montré chez les chauffeurs de taxis londoniens. Avant l'arrivée du GPS, les chauffeurs de taxi devaient faire davantage appel à la mémoire spatiale que les chauffeurs de bus, et avaient plus de matière grise dans la partie mi-postérieure de l'hippocampe. Le GPS n'offre pas les repères visuels d'une ville, et en l'absence de ces sti-



SOMMAIRE

L'oubli

- Mémoire et nouvelles technologies 1
- Fonctionnement mnésique et maladie d'Alzheimer 3
- La mémoire dans tous ses états 4
- Faut-il oublier la Shoah ? 6



muli visuels, la matière grise de l'hippocampe peut ne pas se développer. Les médias et d'autres technologies que nous utilisons dans l'apprentissage et dans la lecture jouent aussi un rôle dans la réalisation de circuits neuronaux dans le cerveau. Les lecteurs d'idéogrammes, comme les Chinois, développent des circuits mentaux de lecture différents de ceux réalisés par le langage écrit de type alphabet. Nous pourrions alors aussi nous attendre à ce que les circuits construits par notre usage d'Internet soient différents de ceux développés par notre lecture de livres ou d'autres matériels imprimés.

La mémorisation de données présentées par les nouvelles technologies est moins bonne que celle observée avec l'utilisation de méthodes traditionnelles, telle la lecture. Les nouvelles formes de lecture sont des consultations superficielles s'intéressant au titre, et aux résumés, visant un apport rapide. Il est possible que nous lisions plus, mais la façon de lire est différente. Nous recherchons l'efficacité immédiate, mais nous perdons en aptitude dans l'interprétation des textes et dans les connexions mentales profondes que

nous formons quand nous lisons un texte de manière attentive et sans distraction. Actuellement, la concentration faiblit après 2 ou 3 pages. Comme nous enregistrons des connaissances minimales pour effectuer une tâche particulière, il est à craindre que les fondations de nos connaissances ne deviennent superficielles. La lecture attentive d'une séquence de pages imprimées est importante non seulement pour les connaissances que nous récoltons de ses auteurs, mais aussi pour les pensées et réactions que ces mots évoquent dans le cerveau. Pour développer de l'expertise dans la résolution de problèmes et dans la prise de décision, il ne suffit pas d'apprendre comment trouver l'information, mais il est aussi nécessaire de se rappeler cette information, de son sens, et de savoir comment l'utiliser. Nous sommes héritiers de la culture occidentale traditionnelle, dans laquelle l'idéal est la structure mentale complexe, dense et de type « pyramidal » de la personnalité éduquée et intellectuelle, et nous voyons en remplacement de cette densité intérieure complexe un nouveau type de connaissances, superficielles et fragmentées, sous la pression d'une surcharge en information offerte par la technologie de « l'immédiatement disponible ». Comme nous devenons exclus de notre héritage culturel dense, nous risquons de devenir une population qui intellectuellement est de type « crêpe » étalée et mince.

Internet et les médias ne sont en effet pas uniquement des canaux passifs d'information, ils façonnent le processus de la pensée. Internet est devenu une machine destinée à effectuer de manière efficace et automatique la collection, la transmission, et la manipulation de l'information, et ses programmeurs ont l'intention de trouver la meilleure méthode, l'algorithme parfait, pour effectuer tout exercice mental, ou encore pour réaliser ce qu'on appelle le travail de la connaissance. Les moteurs

de recherche, collectant des données sur notre façon de rechercher des informations, affinent les algorithmes qui déterminent comment les gens trouvent l'information et en extraient le sens. Google, par exemple, a déclaré que sa mission est d'organiser l'information entière du monde pour la rendre complètement accessible et utile. Google, encore, a l'intention de développer le moteur de recherche parfait, qu'il définit comme étant l'algorithme qui comprend exactement vos intentions et vous rend fidèlement ce que vous désirez. Leurs recherches visent à créer une intelligence artificielle à grande échelle. Leur souhait de suppléer notre cerveau, ou même de le remplacer par cette intelligence artificielle, est déroutant. Ceci suggère que, pour eux, l'intelligence est le résultat d'un processus mécanique, une série d'étapes bien définies qui peuvent être isolées, mesurées, et optimisées. Pour les moteurs de recherche, il y a peu de place pour l'approximation et la contemplation. Le doute n'est pas une ouverture à la compréhension, mais un bug qui doit être réparé. Le cerveau humain n'est qu'un ordinateur dépassé qui nécessite un processeur plus rapide et un

disque dur plus volumineux. Ces compagnies aspirent à décourager la lecture, et de même la pensée lente et concentrée. Il est de leur intérêt économique de nous faire dériver vers la distraction. Comme nous

Comme nous faisons confiance aux ordinateurs comme intermédiaires pour comprendre notre monde, c'est notre propre intelligence qui s'appauvrit dans l'intelligence artificielle

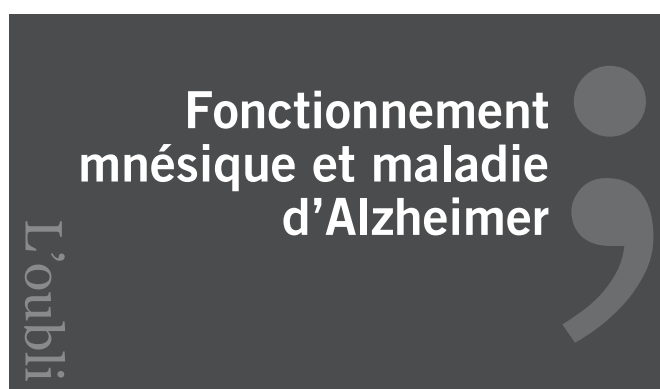
faisons confiance aux ordinateurs comme intermédiaires pour comprendre notre monde, c'est notre propre intelligence qui s'appauvrit dans l'intelligence artificielle. Il faut que nous soyons, et restions, très compétents dans quelques domaines si nous voulons rester actifs et productifs dans notre société.

En contrepartie, ces nouvelles technologies, comme Internet, les jeux vidéo, la télévision, produisent une amélioration de certaines compétences cognitives. Les environnements visuels deviennent de plus en plus sophistiqués, avec appel à l'attention divisée ; il y a lieu de suivre plusieurs actions à différents endroits d'un écran. Il s'agit des compétences multitâches qui peuvent être améliorées par les jeux vidéo. Une étude de la relation entre l'expertise au jeu vidéo et le succès dans l'entraînement en vue de chirurgie laparoscopique a montré un effet positif. Néanmoins, aucun médium en temps réel, incluant le film, la télévision et la radio, ne laissent le temps à la réflexion. Les seules technologies de communication qui incitent à la réflexion sont l'écriture et la lecture. La réflexion est associée avec la compétence en résolution de problèmes. De plus, l'attention et la mémorisation restent meilleures si elles sont proposées dans un environnement visuellement simple. Même si les capacités visuelles utilisées par la télévision, les jeux vidéo et Internet peuvent développer de manière importante l'intelligence visuelle et spatiale, le coût pourrait en être une qualité moindre de la pensée critique, de l'imagination, de la réflexion, du vocabulaire abstrait, de l'attention vers autrui, et de la résolution de problèmes.

Finalement, se fier à nos ordinateurs et à l'information accumulée dans l'Internet repose sur les mêmes processus de mémoire dite transactive qui sont sous-jacents au partage social des informations. La mémoire transactive, c'est-à-dire se fiant à un élément externe, est documentée par le fait que l'on sait habituellement mieux où une information est disponible que l'information elle-même. Par exemple, un mari peut se fier à son épouse pour lui rappeler certaines dates importantes, alors que l'épouse se fie à son mari pour se rappeler les noms de famille lointaine et d'amis. Ceci les libère tous deux de devoir dupliquer leur mémoire. Le processus de mémoire humaine devrait dès lors s'adapter à l'arrivée des nouvelles technologies de communication. Tout comme la mémoire transactive nous apprend chez qui obtenir des renseignements dans la famille ou les collègues, nous apprenons ce que l'ordinateur sait, et où en son sein l'information peut être retrouvée, avec l'avantage d'avoir un accès aisé

et rapide à une grande variété d'informations, même si le désavantage d'être continuellement « branché » reste un débat ouvert. Nous sommes devenus dépendants de l'ordinateur, comme nous restons dépendants de toutes les connaissances que nous obtenons de nos amis et de nos collaborateurs. En fait, ceci est la poursuite de ce qui existait déjà lorsque nous consultions des livres et des encyclopédies.

Pour conclure, le cerveau humain en développement nécessite encore un régime équilibré, qui n'est pas uniquement virtuel, mais qui laisse le temps à la lecture et aux expériences nécessitant réflexion, permettant alors un développement et une utilisation optimale de nos capacités cérébrales.



Éric Salmon
Médecin neurologue, Directeur médical du Centre de Recherches du Cyclotron, Université de Liège
Christine Bastin
Docteur en psychologie, Centre de recherches du Cyclotron, Université de Liège



Plusieurs auteurs soutiennent que les mémoires sont multiples, dépendant de réseaux cérébraux différents. Une distinction est faite entre les mémoires implicites/inconscientes ou explicites/conscientes. Parmi ces dernières, la mémoire épisodique fait référence à des souvenirs accompagnés de leur contexte spatial et temporel, et elle est affectée par la maladie d'Alzheimer (MA). Cette mémoire est notamment évaluée par l'apprentissage de listes de mots. Dans le « California Verbal Learning Test », la liste est répétée à 5 reprises, et on étudie le rappel de mots après chaque présentation. On peut analyser précisément la capacité d'apprentissage d'un essai à l'autre en calculant le pourcentage de nouveaux mots appris lors de chaque rappel. On a pu montrer que chez des sujets âgés sains, cette capacité d'apprentissage est en relation avec l'activité d'une région cérébrale pariétale impliquée dans l'attention¹. Ce serait donc la capacité attentionnelle qui permettrait aux sujets sains d'être plus performants. En revanche, chez des patients qui présentent une MA, la capacité d'apprentissage est en relation avec l'activité de la région hippocampique, une structure très impliquée dans la mémoire épisodique et particulièrement touchée dans la MA.

La récupération d'une information en mémoire peut dépendre de différents processus. L'information peut être récupérée avec son contexte (de façon épisodique), et on parle alors de « recollection », mais elle peut évoquer chez le sujet un « simple » sentiment de familiarité,

dépourvu de détails contextuels. On a démontré que chez des patients avec MA débutante, la capacité de récupération d'information avec un sentiment de familiarité est semblable à celle de sujets âgés sains. Elle dépend de régions cérébrales essentiellement attentionnelles. En revanche, la capacité de recollection d'information est fortement diminuée chez les patients, et ce déficit dépend d'une déconnection de régions cérébrales impliquées dans la mémoire épisodique².

Même dans les formes très précoces de MA, le souvenir d'événements personnellement vécus (la mémoire autobiographique) manque de détails contextuels. On a montré chez les patients que la perte de caractéristiques épisodiques des souvenirs d'adulte jeune est liée à une atteinte de régions cérébrales impliquées dans la réactivation de détails sensoriels et perceptuels. La perte de richesse épisodique de souvenirs de la dernière année est en revanche liée au dysfonctionnement de régions impliquées dans la récupération d'indices sur les événements vécus et aussi dans la capacité d'établir une perspective personnelle favorisant le rappel épisodique³.

Il ressort des expériences décrites que des patients avec une MA utilisent plus volontiers un sentiment de familiarité pour reconnaître une information, dans la mesure où leur mémoire épisodique défaillante ne leur donne

¹ GENON S. et alii, « Verbal learning in Alzheimer's disease and mild cognitive impairment: fine-grained acquisition and short-delay consolidation performance and neural correlates », in *Neurobiology of Aging*, vol. 34, 2, 2012, p. 361-373.

² GENON S. et alii (2012b). *Recollection and familiarity in Alzheimer's disease: An fMRI study. Cortex*, 2012 (en révision).

³ BASTIN C. et alii, « Episodic autobiographical memory in amnesic mild cognitive impairment : what are the neural correlates ? », in *Human Brain Mapping* (sous presse).

pas accès à des détails suffisants pour retrouver tout le contexte d'un événement.

Bien que la familiarité soit un processus explicite (que l'on peut expliquer verbalement), un des mécanismes sous-jacents est commun avec la mémoire implicite : l'impression de fluence, de « facilité » pour évoquer une information, qui intervient également dans le phénomène implicite d'amorçage.

Celui-ci correspond au fait qu'une première confrontation avec un stimulus (l'amorce) peut nous amener ensuite à préférer ce stimulus, de façon non consciente (sans que nous puissions établir un lien explicite entre l'amorçage et le jugement ultérieur de préférence). Dans une étude récente, des personnes devaient visualiser des objets sans signification et on leur demandait si l'objet ressemblait à un outil ou à un vaisseau spatial⁴. Lors de la reconnaissance, les mêmes objets mélangés à de nouveaux objets étaient présentés, et les participants devaient décider si l'objet était ancien (vu lors de l'encodage) ou bien nouveau. Les patients avec MA avaient alors une faible performance. En revanche, lorsqu'on leur demandait de donner leur préférence (j'aime ou je n'aime pas), celle-ci portait significativement plus sur les objets déjà vus, signant un effet d'amorçage. Les résultats semblaient indiquer que la fluence perceptive est efficace pour l'amorçage, mais n'aide pas les patients à améliorer leur reconnaissance par la familiarité. Dans une deuxième expérience, on a alors modifié les consignes pour la reconnaissance, en demandant aux participants de faire fi des détails, et de décider si globalement l'objet présenté ressemblait à l'un de ceux vus à la phase d'encodage. Ce changement de consigne amenant les patients à adopter une approche plus holistique a permis une nette amélioration de leur performance.

Ces données suggèrent que la manière dont on aborde une tâche mnésique peut modifier les performances. L'adoption des stratégies de mémoire dépend notamment

⁴ WILLEMS S. et alii « Implicit/explicit memory dissociation in Alzheimer's disease : the consequence of inappropriate processing ? », in *Neuropsychology*, 22, 2008, p. 710-717.

Toutes les mémoires ne sont pas perturbées de la même façon chez des patients avec une maladie d'Alzheimer

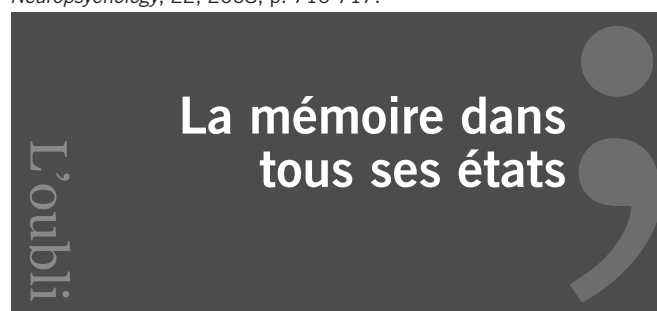
des processus de métamémoire, qui font référence à notre capacité d'évaluer le fonctionnement de nos capacités mnésiques. Il s'agit de processus complexes basés sur des croyances générales sur le fonctionnement de la mémoire, sur des connaissances portant sur nos performances et sur des capacités de contrôle de notre propre fonctionnement mnésique. Dans une étude récente, des sujets âgés ont d'abord vu des visages associés à des

noms, en essayant de retenir ces nouvelles informations. Dans un deuxième temps, on leur a présenté le visage en demandant qu'ils émettent un jugement sur leur

capacité à retrouver le nom de la personne. Dans un troisième temps, ils ont dû donner le nom de la personne. Il existe des mesures permettant de comparer les prédictions avec la performance lors de la récupération du nom. On a d'abord démontré que des patients avec une MA ont une capacité de prédiction diminuée par rapport à des sujets sains. On a ensuite démontré que pour les patients avec une MA, le degré d'exactitude de la prédiction est en relation avec l'atrophie hippocampique⁵. Ceci suggère que l'atteinte de l'hippocampe dans la MA empêche les patients d'estimer leur capacité à associer un indice (un visage en l'occurrence) avec une réponse (un nom).

Ces différentes études démontrent que toutes les mémoires ne sont pas perturbées de la même façon chez des patients avec une MA. La récupération d'informations épisodiques est diminuée dans la maladie. En revanche, les patients en début de MA utilisent autant que les sujets sains leur impression de familiarité pour reconnaître une information. L'utilisation de la familiarité peut être favorisée par les circonstances, elle peut améliorer la reconnaissance chez les patients, mais elle risque de mener à de fausses reconnaissances, faute de contrôler la réponse par un recours à des informations contextuelles complémentaires. Dans le même ordre d'idée, l'évaluation des propres capacités à retrouver une information précise est également perturbée dans la MA.

⁵ GENON S. et alii, *Specific impairment of episodic metacognitive judgements in Alzheimer's disease: the role of the hippocampus*, 2012 (soumis pour publication).



Professeur Adrian Ivanoiu
Service de neurologie, Cliniques universitaires Saint-Luc
Institute of Neuroscience, Université catholique de Louvain

L'idée de mémoire comme ensemble des connaissances ou souvenirs dont l'individu est conscient et qu'il peut raconter à d'autres, apparaît comme la représentation la plus évidente d'une caractéristique inhérente à la condition humaine. Il existe néanmoins d'autres formes de mémoire, comme a notamment permis de le démontrer l'étude des patients atteints de lésions cérébrales.

Ces différents types de mémoire peuvent être abordés à travers une approche intégrant les perspectives biologique, psychologique et pathologique. Les formes de mémoire peuvent alors être structurées en trois grandes catégories, à savoir la mémoire procédurale, la mémoire de travail et la mémoire déclarative, comprenant elle-

même deux sous-catégories, la mémoire sémantique et la mémoire épisodique.

La mémoire procédurale – mémoire du « savoir comment »

La mémoire procédurale est à la base de l'apprentissage des conduites motrices et des savoir-faire. À titre d'exemple, elle permet de conduire une voiture, de faire du vélo, de jouer d'un instrument, de pratiquer un sport ou de lacer ses chaussures. Une pratique régulière est indispensable à l'apprentissage de ces gestes habituels.

Cet apprentissage s'effectue à travers un traitement non-verbalisable de l'information par le cerveau, en dehors du contrôle conscient. La mémoire procédurale est une forme de mémoire très ancienne et résistante au passage du temps et à la maladie (d'où le dicton « le vélo, ça ne s'oublie pas »). Ainsi, il a été constaté que des patients amnésiques sévères étaient toujours capables de développer de nouvelles habiletés et ce, alors même que leur capacité à mémoriser une information de façon explicite était devenue presque inexistante. A contrario, les capacités motrices résultant d'un apprentissage procédural peuvent être atteintes chez les patients atteints de la maladie de Parkinson.

Le véritable rôle de la mémoire n'est pas de fournir des « vérités absolues » mais d'appuyer nos actions et de servir nos intérêts, quitte à déformer quelque peu la réalité

La mémoire de travail - mémoire « en action »

La mémoire de travail permet la conservation de courte durée (environ une vingtaine de secondes) d'une certaine quantité d'information (sous forme verbale ou visuelle) utilisée dans la coordination de plusieurs activités mentales simultanées. Ce type de mémoire permet notamment de retenir un numéro de téléphone le temps de le composer ou de ne pas perdre le fil d'une conversation.

Les informations stockées sont évanescentes et se voient balayées en permanence par de nouvelles informations et prenant la place des anciennes. La mémoire de travail est, sous certains aspects, comparable au fonctionnement de la mémoire vive d'un ordinateur (RAM). Les corrélat anatomiques cérébraux consistent en des circuits réverbérants entre le lobe frontal et le cerveau postérieur qui maintiennent l'information active et disponible à la demande.

La mémoire de travail est un mécanisme coûteux en énergie qui ne peut traiter qu'une quantité limitée d'information en même temps. Les troubles de la mémoire de travail se manifestent par une faible capacité de concentration, une distractibilité accrue ou une difficulté à effectuer deux actions simultanément. Les causes à l'origine des troubles sont nombreuses et comprennent notamment, des troubles de l'état général (état de fatigue, manque de sommeil), des troubles de l'humeur (dépression, anxiété) ou l'influence de l'alcool ou des médicaments. Le vieillissement du cerveau entraîne généralement une certaine diminution des capacités de la

mémoire de travail. Il convient cependant de constater que les patients amnésiques sévères dont notamment les patients atteints du syndrome de Korsakoff ne souffrent pas d'une telle limitation.

La mémoire déclarative – mémoire du « savoir quoi »

La mémoire déclarative permet d'emmagasiner des connaissances et de retenir des épisodes du passé. Chez l'être humain, ce système est extrêmement performant grâce à l'incorporation du langage qui permet un encodage efficace et précis de l'information ainsi que la constitution d'un ensemble de connaissances sur soi-même et sur le monde appelé « mémoire sémantique ». L'autre caractéristique, considérée comme spécifique aux êtres humains, est la capacité à voyager mentalement dans le temps pour revivre des épisodes du passé, en quelque sorte « comme si l'on y était à nouveau ». C'est la « mémoire épisodique » qui, en dehors des fonctions mnésiques, est essentielle pour l'être humain doté d'une conscience de soi. En effet, ces épisodes individuels sont vécus à la première personne, en tant qu'acteur conscient de l'être. Il convient de remarquer que si la mémoire déclarative peut apparaître comme une forme d'irruption du passé dans le présent, elle est par ailleurs indispensable afin d'anticiper et de prévoir l'avenir.

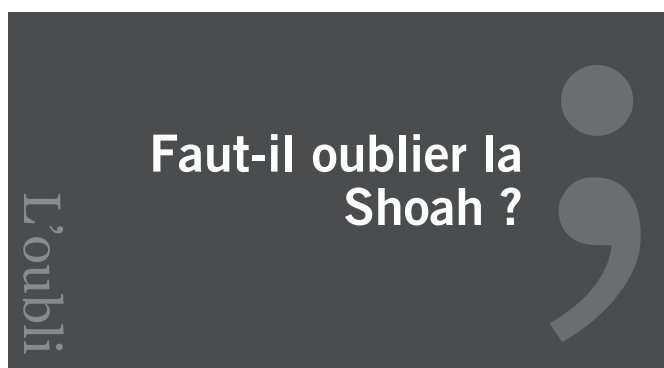
La mémoire déclarative résulte de la capacité du cerveau à associer des stimuli en relation avec leur contexte spatial et temporel. L'encodage de l'information se déroule de manière instantanée en ce qu'il n'implique aucune pratique ou répétition. Lors du rappel, les stimuli agissent comme des indices permettant de retrouver l'information associée par le cerveau à chacun d'eux. Le système d'apprentissage nécessite un appareil spécialisé d'encodage de l'information appelé circuit de Papez. Il s'agit d'une sorte d'« outil de marquage » des souvenirs qui se verront ensuite stocker sous la forme de traces mnésiques individuelles dans le cortex cérébral. Les lésions bilatérales de ces structures provoquent invariablement des amnésies profondes. Néanmoins, une fois l'information acquise et après une période dite de « consolidation », la trace mnésique devient indépendante et peut être retrouvée même si le circuit de Papez a été lésé.

En cas de lésion cérébrale, la mémoire déclarative peut être touchée soit par une atteinte diffuse du cortex cérébral qui détruit les traces mnésiques (démences sévères, états confusionnels, etc.), soit par une atteinte ciblée, limitée aux structures critiques du circuit de Papez (le syndrome de Korsakoff, la maladie d'Alzheimer débutante, etc.). En outre, si l'encodage est relativement automatique, le rappel est souvent un processus actif, contrôlé et nécessitant un certain effort. Le stockage de la trace mnésique dans le cerveau est « virtuel » en ce sens que, pour effectuer le rappel, la trace doit être réactivée à chaque fois en réponse à des codes spécifiques.

Par ailleurs, même chez un sujet normal, la mémoire déclarative n'est pas infaillible. En effet, l'information rappelée n'est jamais une copie conforme de l'information encodée initialement mais une reconstruction de cette dernière. Le système utilise divers éléments d'information pour reconstituer un épisode du passé et rappelle ainsi un fait qui n'est que partiellement conforme à la réalité et peut même, dans certains cas, s'avérer fallacieux sans que le sujet en ait conscience (d'où la problématique de la fiabilité des témoignages). À cet égard, l'oubli est un phénomène naturel car il ne serait ni économique pour le cerveau, ni utile sur le plan biologique, de garder une trace mnésique très vivace pendant des années, surtout si celle-ci n'est pas réactivée. Ainsi, le véritable rôle de la mémoire n'est pas de fournir des « vérités absolues » mais

d'appuyer nos actions et de servir nos intérêts, quitte à déformer quelque peu la réalité.

De manière générale, contrairement au lieu commun, il ne serait d'aucune utilité de faire des mots croisés à longueur de journée en pensant que cela pourrait aider à mémoriser et à retrouver plus facilement l'emplacement de parking de son véhicule. En effet, pour disposer d'une bonne mémoire au-delà de ses capacités naturelles, il convient de s'entraîner et de se perfectionner dans le domaine précis et ciblé dans lequel l'on souhaite s'améliorer afin d'accroître son expertise en la matière.



Joël Kotek
Professeur à l'Université libre de Bruxelles et enseignant à Sciences po Paris

On ne peut se souvenir de tout sous peine de rendre impossible toute vie en société. L'oubli apparaît nécessaire : il serait sinon impossible d'écrire l'histoire et, bien plus encore, d'imaginer la moindre nation, civique s'entend. Pour s'en convaincre, il suffit de convoquer un fragment clef du célèbre discours d'Ernest Renan *Qu'est-ce qu'une nation ?*, prononcé en 1881 à la Sorbonne :

« L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger (...). L'unité se fait toujours brutalement ; la réunion de la France du Nord et de la France du Midi a été le résultat d'une extermination et d'une terreur continuée pendant près d'un siècle (...) Aucun citoyen français ne sait s'il est burgonde, alain, taïfale, visigoth ; tout citoyen français doit avoir oublié la Saint-Barthélemy, les massacres du Midi au XIIIe siècle. »

La repentance est une manière de reconnaître une faute « sans amertume et colère » et ce, au bénéfice des générations présentes et futures

de Liège, la tenue de la première exposition sur l'antisémitisme en Belgique depuis 1945. Elle aura surtout été le témoin d'actes de repentance particulièrement

pression « d'intérêts bien compris », de cette maladie que d'aucuns qualifient d'hypermnésie ou, encore, après François Dosse, de *mémorite* ?

Rien n'est moins sûr. Ce qui est sûr, en revanche, est que l'année de la présidence belge de la *Task Force for Holocaust Education* (IHRA), l'agence intergouvernementale chargée d'inciter les États à accueillir des cours sur la Shoah, restera, en terme de mémoire vive, une année exceptionnelle : elle aura vu l'inauguration du nouveau Musée de la Shoah et des Droits de l'Homme de Malines, la création du Mémorial aux victimes de la Shoah de Liège, la tenue de la première exposition sur l'antisémitisme en Belgique depuis 1945. Elle aura surtout été le témoin d'actes de repentance particulièrement spectaculaires ; nos plus hautes autorités ayant, tour à tour, reconnu la pleine responsabilité de l'État belge dans le processus de destruction des Juifs de Belgique.

Avec Nietzsche, il semble bien qu'il faille quelque fois que le passé s'oublie pour ne pas enterrer le présent. Les cas de l'Espagne postfranquiste ou de l'Afrique du Sud sont à cet égard éclairants. Pour qu'une société puisse continuer, nous dit l'helléniste Nicole Loraux, « il ne faut pas qu'elle soit constamment en colère avec elle-même ». Le vivre ensemble impose parfois le silence sur ce qu'on ne peut ... oublier.

Reste que ce qui apparaît aujourd'hui de l'ordre de l'évidence (ou du scandale pour certains) ne l'était guère jusqu'ici, en Belgique comme partout ailleurs en Europe. Il suffit de se rappeler que la Caserne Dossin, le *lieu de mémoire* par excellence de l'élimination des Juifs de Belgique a été totalement négligée pendant près de quarante ans, qu'il a fallu attendre 2005 pour que la Belgique adhère enfin à l'IHRA et 2007 pour voir le *Centre de Recherches et d'Études Historiques sur la Seconde Guerre Mondiale*, l'actuel CEGES, travailler enfin - et grâce à des crédits extraordinaires (!) - sur la question de la responsabilité de la Belgique dans la destruction

Faudrait-il en conclure que la Belgique n'aurait pas dû s'engager, en 2012, sur le chemin de la repentance ? Notre pays aurait-il été atteint, après la France, sous

des Juifs de Belgique. Longtemps en Belgique, on le sait, l'essentiel de la reconnaissance publique est allé à la déportation politique, qui allait de pair avec l'occultation du rôle de l'administration belge et des silences royaux et archiépiscopaux. Pendant plus de 60 ans, les historiens attachés à des institutions scientifiques n'ont pas assumé la tâche pour laquelle l'État les payait, considérant que la «question juive» ne relevait pas de leurs champs d'investigation. N'étaient les travaux pionniers de Maxime Steinberg, puis à sa suite de Lieven Saerens, la question de la Shoah serait restée dans notre pays *terra incognita*.

Si l'oubli est, certes, consubstantiel à la mémoire comme à l'histoire, il ne s'agirait pas pour autant de confondre « silence » et « oubli » et ce, bien évidemment au sens d'Ernest Renan ou encore de Paul Ricoeur. Le silence, c'est-à-dire l'oubli radical qui agit par effacement des traces et qui peut être assimilé à la mémoire dite « empêchée », est dangereux. Rien n'est plus nocif, en effet, qu'une mémoire traumatique. Ce n'est pas sans raison qu'a été gravé à l'entrée du Pavillon international d'Auschwitz la puissante maxime de Paul Santayana : « Celui qui oublie le passé est condamné à le revivre ». En revanche, l'oubli actif tel qu'envisagé par Ricoeur ne s'apparente en rien à un quelconque « devoir de taire le mal ». Il consiste non pas à oublier mais à mettre à distance un événement traumatique pour pouvoir l'assumer par un acte solennel de repentance « sur un mode apaisé ». Qu'est-ce que la repentance, sinon une manière de reconnaître une faute « sans amertume et colère » et ce, au bénéfice des générations présentes et futures.

Il paraît, en effet, acquis que les peuples et États qui ont choisi de reconnaître leur responsabilité historique dans le processus de destruction des Juifs semblent mieux résister aux sirènes du racisme et/ou de l'extrême droite. L'amnésie est toujours mauvaise conseillère : songeons aux cas de la Flandre, de la Croatie ou encore de l'ancienne Allemagne de l'Est. Ainsi, en reconnaissant pleinement les responsabilités de l'État belge dans le processus d'éradication du judaïsme belge, notre Premier Ministre a rendu service à l'ensemble du peuple belge. S'il est, en effet, un événement majeur, sans précédent dans l'histoire de l'humanité qui se prête à de nombreuses réflexions sur la responsabilité civique, la morale,

la politique, et la capacité de résistance d'une démocratie à ses propres dérives, c'est bien le génocide des Juifs.

Garder mémoire en n'oubliant pas le passé, c'est demeurer vigilant et être capable de déceler ce qui dans notre temps risquerait de s'avérer une répétition sinistre du passé. Quand David Rousset dit « c'est parce qu'il y a eu la Shoah et parce que je m'en souviens que je refuse d'accepter les camps soviétiques », c'est bien de cela qu'il s'agit. Quand Bernard-Henri Lévy se rend en Bosnie ou au Darfour, c'est parce qu'il a la Shoah au cœur et qu'il ne peut pas tolérer l'idée, l'hypothèse d'un nouveau génocide au cœur de l'Europe comme de l'Afrique.

En conclusion, le travail de mémoire apparaît essentiel à la fois pour rompre avec l'oubli malade ou traumatique et permettre, par là, de ne pas répéter les erreurs du passé. D'un autre côté, il semble tout aussi important de pouvoir liquider les dettes du passé et ce, afin de rompre avec le ressentiment qui peut empêcher toute possibilité de paix civile.

Avec Olivier Abel, nos sociétés devraient être capables à la fois de « faire mémoire » et de « ne pas oublier d'oublier ». Au risque de l'enfermement dans un passé obsédant, l'oubli est nécessaire à condition que cet oubli ne soit pas radical, qu'il ne soit pas l'exact opposé de la mémoire.

Le discours d'Elio di Rupo, les repentances diverses dont celles des trois bourgmestres d'Anvers, Liège et Bruxelles, la résolution du Sénat n'ont fait que traduire la volonté d'assumer les responsabilités anciennes. L'idée est de sortir la Shoah du seul deuil juif, de lui obtenir une place dans la mémoire nationale, afin que le passé assumé puisse enfin être intégré dans un espace commun, un lieu de mémoire au sens de Pierre Nora. La mémoire douloureuse de la Shoah est enfin assumée, donc apaisée. Pour le grand bien de notre pays.

Les prix 2012 de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique

Prix Emile Polak : Harry Szpilman pour son recueil *Sable d'aphasie*.

Prix Georges Lockem : Le groupe Chromatique pour l'ensemble de leur travail poétique.

Prix Nicole Houssa : Éric Piette pour *Voz*.

Prix Léopold Rosy : Jacques Finné pour *Des mystifications littéraires*.

Prix Emmanuel Vossaert : Elisa Brune pour *Pensées magiques*.

Prix Franz De Wever : Jacques Richard pour *Petit traître*.

Prix Sander Pierron : Marc Lobet pour *Le naufrage de l'hippocampe*.

Prix Robert Duterme : Alain Dartevelle pour *Amours sanglantes*.

Prix Félix Denayer : Corinne Hoex pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Henri Cornélus : Bernard Quiriny pour *Une collection très particulière*.

Prix André Prage : Dominique Bréda pour *Purgatoire*.

Prix André Gascht de la critique : Monique Verdussen pour l'ensemble de son travail de critique.

Nouvelles publications DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE



HASQUIN Hervé, *Les pays d'islam et la Franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2011, 116 p. (L'Académie en poche, numéro 13)

Prix : 5 €



WEIS Monique, *Marie Stuart, l'immortalité d'un mythe*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013, 124 p., préface de Hervé HASQUIN (L'Académie en poche, 14)

Prix : 5 €



JACQUES Catherine, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique, 1918-1968*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013, 288 p. (Mémoires de la Classe des Lettres, collection in-8°, 4e série, tome III)

Prix : 12 €

LA LETTRE DES ACADÉMIES

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles

Téléphone +32 (0)2 550 22 41

Fax +32 (0)2 550 22 41

Courriel : lettre.academies@cfwb.be

Premier trimestre 2013

Dépôt : 5000 Namur 1

N° d'agrément P501352 | autorisation de fermeture BC10708

Directeur de la publication

Jacques De Decker

alf@cfwb.be

Rédacteur en chef

Olivier Damme

olivier.damme@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, Olivier Damme, François de Callataÿ, Jacques De Decker, Augustin Ferrant, Janos Frühling, Laurent Hansen, Hervé Hasquin, Guy Jucquois, baron Roberts-Jones, Marie-José Simoen, Jean-Jacques Van de Berg.

Impression

Intercommunications sprl & E.M.E.

Tirage

3100 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois

Rue de Hanret, 40

5380 Cortil-Wodon

Crédits photographiques

<http://pixabay.com>

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les textes peuvent être reproduits avec la mention

« La Lettre des Académies ».

L'abonnement est gratuit et peut être demandé auprès du rédacteur en chef.

Dépôt légal : 2013/9202/1039

ISBN : 978-2-866-1040-9

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2013.

➤ Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).